

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 juillet 2020

Le jeudi 9 juillet 2020, le Conseil Municipal de la commune de Clara-Villerach, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, à 18H30 sous la présidence de Patrick MARCEL, Maire.

Date de la convocation : 4 juillet 2020

Présents :

Pascal ASCOLA, Michel BLIGUET, Bruno BOUSQUET, Patrick MARCEL, Nathalie PELISSIE, Eliane PRATS, Stéphane SALIES, Sophie ZUBER.

Absents excusés :

Lysiane ASCOLA qui donne pouvoir à Pascal ASCOLA

Sabrina ELDIN qui donne pouvoir à Bruno BOUSQUET

Loïc SAUSSEZ qui donne pouvoir à Stéphane SALIES

Eliane PRATS est élue secrétaire de séance

En préambule M. le Maire remercie les conseillers pour tout le travail accompli cette semaine, et rappelle qu'il est prévu le nettoyage de la mairie le samedi 11 juillet.

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 3 juillet 2020

Après avoir remplacé la Régie de l'eau par le SIVU, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité

Délégations aux syndicats intercommunaux

Il est procédé à la désignation des représentants aux différents syndicats intercommunaux où siège la commune. A l'unanimité, sont désignés :

Syndicat Départemental d'Energies et d'Electricité du Pays Catalan - Sydeel

Déléguée titulaire : Eliane PRATS,

Délégué suppléant : Bruno BOUSQUET

Canal de Bohère

Délégué titulaire : Michel BLIGUET

Déléguée suppléante : Sophie ZUBER

Syndicat Intercommunal Scolaire - Sis

Déléguée titulaire : Sabrina ELDIN,

Délégué suppléant : Loïc SAUSSEZ

Commissions communales :

Il est procédé à l'installation des commissions communales. Le Maire est Président de droit de toutes les commissions.

Ont été désignés à l'unanimité :

Appel d'offres

Membres titulaires : Stéphane SALIES, Pascal ASCOLA

Membres suppléants : Bruno BOUSQUET, Loïc SAUSSEZ, Lysiane ASCOLA

Défense

Membres titulaires : Nathalie PELISSIE, Eliane PRATS

Membres suppléants : Bruno BOUSQUET, Sabrina ELDIN, Lysiane ASCOLA

Sécurité routière

Membres titulaires : Bruno BOUSQUET, Loïc SAUSSEZ

Membres suppléants : Sabrina ELDIN, Salies Stéphane, Bliguet Michel

Service public

Membres titulaires : Sabrina ELDIN, Lysiane ASCOLA

Membres suppléants : Pascal ASCOLA, Nathalie PELISSIE, Loïc SAUSSEZ

Agriculture, Environnement, maîtrise Foncière, paysage, travaux

Membres titulaires : Sophie ZUBER, Pascal ASCOLA, Michel BLIGUET, Nathalie PELISSIE

Membres suppléants : Sabrina ELDIN, Stéphane SALIES, Lysiane ASCOLA, Bruno BOUSQUET, Loïc SAUSSEZ

Commission d'action sociale

Membres : Lysiane ASCOLA, Eliane PRATS, Nathalie PELISSIE, Sabrina ELDIN, Stéphane SALIES, Pascal ASCOLA

Délégation de signature au maire

Après présentation du projet de délibération de la délégation de signature au maire, la délibération est votée à l'unanimité.

Délégations de chaque conseiller municipal

A l'unanimité, l'attribution des délégations de chaque élu est arrêtée.

Stéphane SALIES: Finances, impôts

Pascal ASCOLA: Travaux, réseaux d'eau et d'assainissement, éclairages publics

Sophie ZUBER: Démocratie participative, festivités, relations aux associations

Eliane PRATS: Urbanisme
Bruno BOUSQUET: Voirie, bâtiments publics
Nathalie PELISSIE: Culture et patrimoine
Lysiane ASCOLA: Solidarité, inclusion, vivre ensemble
Sabrina ELDIN: Enfance et jeunesse
Michel BLIGUET: Environnement et transition écologique
Loïc SAUSSEZ: Tourisme et relations aux acteurs économiques

Chaque conseiller pour exercer sa délégation pourra s'entourer d'une commission. Il définira sa ou ses mission(s) et son organisation. Il est précisé qu'une commission peut être centrée sur un projet.

Questions diverses

1. **Secrétariat** : Emilie SAULNIER, secrétaire mise à disposition par le Centre de gestion 66, est en poste depuis le 8 juillet : elle sera présente le mardi et le vendredi toute la journée, le mercredi matin. Elle sera en congé les 15 premiers jours d'Août. La permanence du secrétariat sera ouverte au public les mercredis matins de 9h à 12h durant le mois de juillet.
2. **Services techniques** : Frédéric MARCH, agent technique, a été reçu. Ses élus de référence sont Stéphane SALIES et Pascal ASCOLA qui lui planifieront son travail. Ses lieux de travail et d'intervention sont répartis le mardi et jeudi à Villerach, le lundi, mercredi et vendredi à Clara.
Après avoir fait état des congés pris, une procédure pour demande d'absence ou de congés sera mise en place.
3. **Eclairage public** : L'entreprise Respaud sera contactée pour le remplacement des ampoules grillées. En fonction du contrat en cours, il lui sera demandé la procédure pour l'extinction de l'éclairage public la nuit.
4. **Communication** : Le site internet est fermé. Un bulletin municipal sera publié pour fin juillet
5. **Téléphonie** : La société Orange a été contactée pour modifier le nom de l'émetteur de messages. Le contrat de la ligne téléphonique a été modifié pour que le forfait comprenne les appels vers les téléphones mobiles.
6. **Dépôt des déchets verts à l'entrée de Clara** : La ville de Prades sera sollicitée pour une convention de prêt de la broyeuse à végétaux de Prades. Un arrêté sera publié pour interdire tout dépôt de végétaux à l'entrée de Clara. Une information sera diffusée pour une orientation vers la déchetterie de Prades
7. **Cloches de Clara** : A titre expérimental, il a été décidé d'arrêter les cloches pendant l'été de 22h à 8h. Une réunion citoyenne en septembre permettra le débat
8. **Urbanisme** : Suite à une demande de construction d'un habitat dont les matériaux s'inscrivent dans la transition écologique, la commune sera vigilante sur l'intégration paysagère des constructions.
9. **Association Mosaïc'Art** : En vue d'une utilisation polyvalente de la salle de l'ancienne école de Clara, une convention d'utilisation de la salle sera proposée à l'association Mosaïc'Art.
10. **Cérémonies du 14 juillet** : Si l'état d'urgence est levé et si les conditions sanitaires imposées par le Gouvernement le permettent, la municipalité invitera les habitants à se retrouver autour d'une grillade pour célébrer la fête nationale le 13 juillet à Villerach et le 14 juillet à Clara à 19H30. Les conseillers présents veilleront au respect des gestes barrière.
11. **Réception des courriers en recommandé** : Sont désignées à l'unanimité Eliane PRATS et Aurélie SAUSSEZ pour réceptionner les courriers en recommandé en cas de fermeture de la mairie ou de l'absence du maire.
12. **Orientations budgétaires** : Le budget 2020, intégrera dans sa partie fonctionnement et sa partie investissements différents travaux à effectuer et constatés lors des visites du conseil municipal à Villerach et à Clara les 29 et 30 juin. Une commission se réunira courant juillet.

La séance est levée à 21h 45